



Organisation d'évènements en coopération

Directives pour l'organisation de manifestations scientifiques en collaboration avec l'IHA

L'Institut historique allemand (IHA) est un acteur central de la recherche en histoire franco-allemande et internationale. À ce titre, l'institut s'implique volontiers dans l'organisation de manifestations scientifiques en coopération avec d'autres acteurs de la recherche. Toutefois, son rôle ne peut pas se limiter à celui d'un tiers investisseur.

La médiation entre la recherche des deux côtés du Rhin est l'une de ses missions centrales. L'IHA mène donc non seulement ses propres projets de recherche, mais soutient aussi l'organisation de manifestations en histoire aux formats variés – conférences, ateliers ou colloques de plusieurs jours – et apporte une aide à leur contenu, leur organisation et/ou leur financement. L'IHA dispose d'une salle de conférence pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes. Celle-ci est équipée d'un vidéoprojecteur et de l'équipement nécessaire à la traduction simultanée. De plus, il possède deux salles de séminaire, dont une équipée pour les visioconférences. L'IHA a un réseau de partenaires scientifiques établis, mais il est ouvert aux nouvelles coopérations, sous réserve qu'elles remplissent les critères suivants:

Contenu

- Les thèmes de la manifestation proviennent des sciences historiques et s'inscrivent dans les champs de l'histoire ouest-européenne, française, allemande, franco-allemande, afro-européenne ou de l'histoire numérique. L'interdisciplinarité est la bienvenue. Il est souhaitable que les thèmes aient un lien avec les projets et intérêts de recherche de l'IHA, ce n'est toutefois pas une obligation.

Organisation

- Il est obligatoire qu'un chercheur ou une chercheuse de l'IHA participe à l'organisation de la manifestation dès la conception du projet. Tout projet conçu sans implication d'un chercheur ou d'une chercheuse de l'institut ne sera pas soutenu par l'IHA. Pour toute demande de coopération, veuillez respecter un délai suffisant (en règle générale 12 mois pour les colloques, 9 mois pour les journées d'études, 6 mois pour les conférences).
- Les demandes de coopération sont évaluées à l'IHA au début de chaque mois. Le formulaire «demande de coopération», dûment rempli, sert de base pour cette évaluation. Vous pouvez obtenir ce formulaire auprès du responsable de votre département.
- Une convention de coopération stipule par écrit que les organisateurs s'investissent substantiellement dans la manifestation – que ce soit pour le financement ou pour le travail relatif à son organisation.
- L'IHA doit être impliqué dans le comité scientifique de l'événement.

- La manifestation se déroulera de préférence sur un seul lieu ou au maximum sur deux lieux différents.
- La manifestation prévoit la participation de chercheurs/chercheuses allemands et français ou s'inscrit d'une autre manière dans le champ scientifique français et allemand. L'IHA apporte volontiers son aide pour trouver des partenaires adéquats en Allemagne.
- La manifestation est par principe ouverte aux jeunes chercheurs et chercheuses et prévoit en règle générale un appel à contribution.
- La manifestation est en règle générale ouverte à un public intéressé après une inscription préalable.
- Les manifestations peuvent se dérouler en allemand, en français et en anglais, exceptionnellement dans d'autres langues. L'IHA ne prend en charge la traduction simultanée que dans des cas exceptionnels.

Financement

- L'IHA participe à l'organisation des manifestations et met à disposition ses locaux. Il peut aussi y participer financièrement, en prenant en charge par exemple les frais de voyage et de séjour. Lorsque l'IHA collabore au financement de la manifestation, le montant est au maximum à la même hauteur que celui de l'institution partenaire. De plus, une demande de financement auprès d'autres organismes peut être nécessaire selon les coûts de la manifestation.
- Le financement de la manifestation doit être planifié le plus tôt possible en collaboration avec le chercheur ou la chercheuse de l'IHA impliqué/e dans le projet et la demande de coopération doit comprendre un budget prévisionnel.
- Le cas échéant, l'IHA peut apporter son aide dans la recherche de financements et faire office de porteur de projet du côté allemand. En règle générale, l'IHA se charge de percevoir et de gérer tous les financements extérieurs si la manifestation a lieu à l'IHA, et s'occupe également des règlements et décomptes correspondants (frais de voyage, etc.).
- L'IHA peut également soutenir des manifestations organisées dans d'autres institutions en France si elles remplissent les critères, en prenant par exemple en charge les frais de voyage. Dans ce cas, il est également nécessaire de coopérer avec l'IHA dès la conception de la manifestation et de faire apparaître le soutien de l'IHA comme partenaire (par ex. dans le programme ou les publications). Une collaboration étroite avec le service de la communication de l'IHA est obligatoire.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez organiser une manifestation scientifique en partenariat avec l'IHA. Les responsables des différents départements ainsi que le coordinateur scientifique se tiennent à votre disposition – même pour des demandes encore informelles.

Moyen Âge: rgrosse@dhi-paris.fr

Époque moderne: czabel@dhi-paris.fr

Histoire contemporaine: jfinger@dhi-paris.fr

Digital humanities: mkoenig@dhi-paris.fr

Afrique: sballer@dhi-paris.fr

Coordinateur scientifique: nmay@dhi-paris.fr